



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

SUBVENTION

Efficienc e énergétique optimisée

- Achat d'appareils électroménagers d'une classe énergétique élevée*
- Réparation d'appareils électroménagers par une entreprise agréée*

*Machines à laver, lave-vaisselle, congélateur, réfrigérateur (combiné), sèche-linge

Par la présente, je soussigné(e)

Nom et prénom :	
Adresse :	
Code postal :	Localité:
Tél :	E-Mail:

demande de bien vouloir m'accorder un subside pour l'achat / la réparation d'un appareil électroménager

Installation à :	
Marque appareil :	
Type appareil :	
Remplacement d'un ancien appareil :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

à verser sur le compte bancaire

Banque :
IBAN LU

Déclaration de conformité de la part du demandeur

Le (la) soussigné (e) _____
déclare par la présente que toutes les indications fournies sont véridiques et que les copies jointes sont conformes aux originaux.

En cochant cette case, j'accepte que les informations saisies soient stockées et utilisées dans le cadre de l'octroi d'une subvention conformément au règlement communal du 29 janvier 2021, instituant un régime d'aides pour les personnes physiques pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables.

Date

Signature

La demande dûment remplie est transmise au Service technique de la Commune de Kehlen qui y statue.

Les pièces à l'appui à produire sont les suivantes :

- la facture dûment acquittée avec l'indication du type de l'appareil

! (documentation prouvant qu'il s'agit d'un appareil d'une classe élevée → appareils consommant considérablement moins d'énergie et correspondants aux critères actuels, dans la catégorie concernée, sur le site www.oekotopten.lu !

La demande, avec les pièces justificatives, est à introduire au plus tard 6 mois après l'acquisition de l'appareil concerné.
La subvention ne peut être accordée qu'une seule fois à un même bénéficiaire pour la même installation dans le même immeuble.